



Association Nationale des Métiers
de l'Accompagnement Musical
8, rue de Lorraine 69100 Villeurbanne
anmam@free.fr

Le 30 Décembre 2020,

CONVOCATION

Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine assemblée générale de l'association qui aura lieu le **Samedi 30 Janvier 2021 de 14h à 16h30**

En raison du contexte sanitaire exceptionnel et comme autorisé par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00004260188> **cette AG se déroulera par visioconférence par Jitsi Meet** (lien envoyé par mail une semaine avant)

Ordre du jour :

1. Présentation et approbation du rapport moral 2020
2. Présentation et approbation du rapport d'activités 2020.
3. Présentation du rapport financier : approbation des comptes et quitus au trésorier.
4. Election des membres du collège de l'association pour l'année 2021.
5. Objectifs pour l'année 2021.
6. Questions diverses : échange avec les adhérents (point situation covid19, attentes, suggestions)

Votre présence et vos encouragements sont toujours les bienvenus et nous sont d'une aide précieuse même à distance.

Si vous ne pouvez pas nous rejoindre lors de cette assemblée générale par visioconférence, mais que vous souhaitez tout de même participer aux votes et aux débats, merci de vous faire représenter à l'aide du pouvoir ci-joint et de transmettre les sujets ou les préoccupations qui vous tiennent à cœur ainsi que vos projets éventuels.

Vos avis ou témoignages nous sont très importants, aussi n'hésitez pas à nous les communiquer soit par mail soit directement sur le pouvoir ci joint par retour de courrier.

Vous pouvez attribuer ce pouvoir à tout adhérent (membre du collège ou non) présent lors de cette AG. Les pouvoirs laissés en blanc seront répartis entre les différents membres du collège.

Il est rappelé que pour participer valablement aux délibérations de l'assemblée générale, vous devez être à jour de vos cotisations, elles représentent un soutien primordial.